

Bernadette **SANZ**



Bernadette SANZ

Juge Fédérale du VAFA, retenue par le CIO pour juger lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Bernadette SANZ est née en 1966 à Noyon. A l'âge de 6 ans, elle est tombée dans la marmite de l'athlétisme.

Depuis 52 ans elle arpente les stades et les salles d'athlétisme. Elle s'initie aux disciplines de l'athlétisme au club de Noyon puis elle se tourne vers le 400 mètres plat et brisera la barrière de la minute sur la distance. En 1991, elle se spécialise dans les lancers ainsi que dans l'encadrement technique et le jury. C'est à cette date que les féminines pourront pour la première fois concourir pour le lancer le marteau.

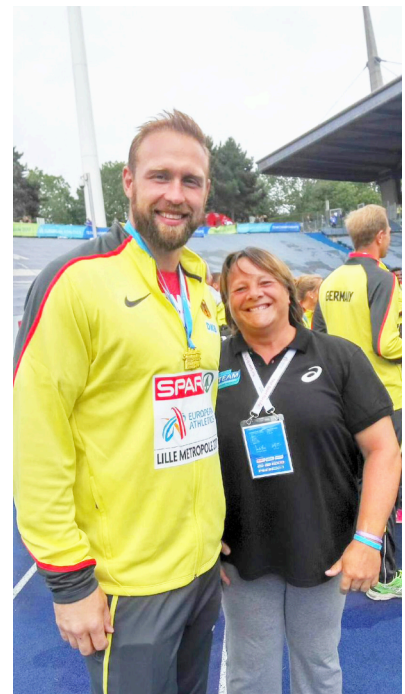


Bernadette **SANZ**
championne régionale 2024

Athlète dans la catégorie « Masters », Bernadette participe à deux Championnats du Monde et à une rencontre internationale (France/Belgique/Allemagne). Elle est également plusieurs fois championne de France en salle de lancer de poids. En 2024, pour le VAFA, Bernadette est championne régionale en lancer de poids « Masters » et vice-championne régionale en lancer de marteau dans la même catégorie. Elle a participé au Championnat de France en salle le 2 mars 2024 à Lyon et a remporté la médaille de bronze au lancer de poids.

Elle entraîne les moins de 12 ans et les moins de 16 ans du VAFA aux lancers depuis la saison 2023. Elle entraîne également à la marche nordique et au Pilates (méthode qui permet de rééquilibrer les muscles du corps. Joseph Pilates, un Allemand, est le créateur de la méthode).

Enfin, en tant que juge/arbitre fédérale, elle a déjà arbitré de nombreuses compétitions nationales et internationales (plusieurs Championnats de France, Meeting de Liévin, Championnat d'Europe par équipe au Stadium Nord en 2017, etc...).



Bernadette **SANZ**
avec Robert **HARTING**



Toutes ses activités et fonctions dans l'athlétisme font que Bernadette SANZ est aujourd'hui membre du bureau de la Ligue Hauts de France d'athlétisme, membre de la commission sportive régionale d'organisation des compétitions, membre de la commission régionale des jeunes et présidente de la commission régionale des Masters. Pour son investissement, en tant que bénévole, Bernadette SANZ a été récompensée par la Fédération Française d'Athlétisme.

Bernadette est juge fédérale depuis 22 ans. L'an dernier, elle a déposé sa candidature auprès de la Ligue d'athlétisme des Hauts de France pour être juge aux JO de Paris. La Ligue puis la Fédération Nationale d'athlétisme et enfin le CIO l'ont retenue.

Son rêve va se réaliser cette année : à la fin de 2023, elle a reçu sa lettre de mission

pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Elle sera juge/arbitre pour les lancers dans les deux compétitions. Pour Bernadette, c'est une fierté et un honneur d'avoir été retenue.

C'est aussi beaucoup de stress et de responsabilités. Comme elle le dit : « Être juge, c'est mettre les athlètes dans les meilleures conditions afin qu'ils réussissent de belles performances. Il faut avoir de l'empathie pour eux mais aussi être rigoureux et juste. Ce sera pour moi une expérience unique et intense. Être au stade de France pour juger en toute équité les athlètes et champions du monde entier, c'est un honneur. C'est un beau conte de fées !!! ».

Depuis le début de l'année 2024, Bernadette SANZ se prépare pour les deux grands événements mondiaux : par une succession de visioconférences et surtout une répétition générale pour les juges/arbitres les 24 et 25 juin 2024.

Elle sera deux fois durant 13 jours au Stade de France. Le VAFA sera aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 !

Pour conclure, Bernadette SANZ souhaite passer un message : *« Le dépassement de soi, le goût de l'effort, le respect de soi et des autres, sont les valeurs du sport et de la vie que nous devons tous véhiculer ».*